

**Modèle 5 – Salarié(e) d'un organisme d'études exerçant
exclusivement pour le compte de l'État ou d'une collectivité locale**

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e)
adresse
.....
tel email
inscrit(e) au Tableau sous le n° national¹
déclare exercer depuis le (jour/mois/année)¹
et jusqu'à nouvelle information de ma part (cette attestation devra être renouvelée chaque année)
pour le compte de l'organisme d'études
dont l'adresse est
.....
et qui exerce exclusivement pour le compte de l'État ou d'une collectivité locale
dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

*Si vous n'êtes pas déjà inscrit dans cette rubrique du Tableau, joignez obligatoirement une
attestation d'employeur, ou la copie d'une fiche de paie, ou la copie du contrat de travail.*

Cochez obligatoirement la case correspondant à votre situation :

- J'atteste sur l'honneur n'exercer aucune mission de maîtrise d'œuvre ou
relevant du recours obligatoire à l'architecte², que ce soit sous ma
responsabilité personnelle ou dans le cadre de mon activité salariée.
- ou J'atteste sur l'honneur n'exercer aucune mission de maîtrise d'œuvre ou
relevant du recours obligatoire à l'architecte² au titre de cette activité, et
j'exerce également la profession depuis le (jour/mois/année)
sous le mode d'exercice

Je m'engage à déclarer au Conseil régional toute modification qui interviendrait
dans ma situation.

Fait à le.....

Signature (obligatoire)

1. Ne pas remplir si vous n'êtes pas encore inscrit(e) à l'Ordre.

2. Article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture : « Quiconque désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation de construire doit faire appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire (...) Le projet architectural mentionné ci-dessus définit par des plans et documents écrits l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation et l'expression de leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs. »